

N° 2025-085

**MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE –
AVENANT N°4 AU BAIL COMMERCIAL
AVEC LA SCM « VERSANTS D'AIME SANTÉ »**

L'an deux mil vingt-cinq le 14 mai, le Conseil Communautaire dûment convoqué le sept mai, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes CHAMO USSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne,
FAVRE Maryse, GIROD-GEDDA Isabelle, LIMONTA VERTHIER Muriel,
MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques,
FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André,
SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume

Absente excusée :

Mme BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN)

Absents :

Mme ASTIER Fabienne,
MM. MARCHAND-MAILLET Thierry, URBAIN Xavier

En exercice : 27

Présents : 23

Absents : 4

dont pouvoir : 1

Monsieur Le Président rappelle aux membres de l'assemblée qu'un bail commercial a été conclu avec la SCM « Versants d'Aime Santé » en date du 6 Avril 2016 concernant la mise à disposition de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Monsieur le Président expose au conseil communautaire les différents échanges qu'il a eu avec les représentants de la SCM portant sur les modalités de révision du loyer figurant au bail commercial.

Afin d'inciter les professionnels de santé à maintenir leurs activités dans les locaux de la Maison de santé pluridisciplinaire et ainsi garantir une offre de soins sur le territoire, il est proposé de conclure un avenant n°4 au bail commercial initial afin de supprimer la clause de révision du loyer.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 24
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 24
- nombre de votes « pour » : 24
- nombre de votes « contre » : 0

Considérant les termes de l'exposé des motifs ci-dessus,

Vu le bail commercial en date du 6 Décembre 2019 et les avenants n°1 en date du 5 Février 2018, n°2 en date du 23 Octobre 2019, n°3 en date du 16 Décembre 2020,

Vu l'avenant N°4 en annexe de la présente délibération,

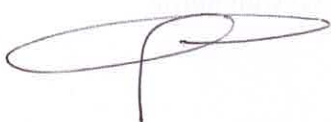
APPROUVE l'avenant n°4 au bail commercial conclu avec la SCM « Versants d'Aime Santé ».

AUTORISE le Président à entreprendre toute démarche nécessaire à cet avenant et à signer toutes les pièces découlant de la présente.

FAIT ET DELIBERE LE 14 MAI 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Michel GOSTOLI



Le Président
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-FLAIGNE CEDEX

